

ANNECY, LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025

TERRITOIRE

À travers le Plan Ruralité, le Conseil départemental s'engage auprès de la commune de Vanzy

Dans le cadre du Plan Ruralité, le Conseil départemental de la Haute-Savoie soutient les communes rurales du territoire dans leurs futurs projets. Il a notamment fait le choix de soutenir la commune de Vanzy pour son projet de réhabilitation de l'ancienne cure. Dans ce cadre, les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie ont signé ce jour la convention de financement avec Monsieur le Maire de Vanzy.

Le Plan Ruralité Départemental permet de financer les projets portés par les communes de moins de 3 000 habitants et plus particulièrement celles de moins de 1 500 habitants, où l'aide peut être ainsi majorée. Sur les 279 communes que comprend le département de la Haute-Savoie, 210 ont moins de 3 000 habitants et comptent près des trois quarts de la population du territoire.

Le projet de la commune de Vanzy concerne la réhabilitation de l'ancienne cure en créant deux appartements à l'étage et une salle paroissiale aux normes PMR au rez-de-chaussée. D'importants travaux énergétiques sont prévus : isolation du bâtiment, changement des menuiseries, installation d'une pompe à chaleur. Enfin, une cuve de récupération d'eau de pluie destinée à l'arrosage communal doit être installée.

Le coût total du projet est estimé à près de 549 000€, avec un soutien financier de 164 000 € du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse
Célia PICARD
06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse
Leslie GUILLEMAIN
06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr
hautesavoie.fr/espacepresse
@htesavoiepresse